Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse

Band: 25 (1945)

Heft: 1

Artikel: Une figure vaudoise de la fin de l'ancien régime, Louis-François Guiguer, avant-dernier baron de Prangins (1742-1786)

Autor: Rapp, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-75678

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une figure vaudoise de la fin de l'ancien régime, Louis-François Guiguer, avant-dernier baron de Prangins, (1742 — 1786)

par *Georges Rapp.*

Après avoir passé en diverses mains, la seigneurie de Prangins, comme plusieurs autres terres du Pays de Vaud, devint au XVIIIème siècle propriété de financier. En 1723, elle fut acquise par un homme d'affaires d'origine saint-galloise, Louis Guiguer, banquier à Paris, fils et petit-fils de banquiers, et descendant par sa mère d'autres financiers, associés à ses ancêtres, les Tourton de Lyon et de Paris, frère enfin d'un autre banquier, Georges-Tobie Guiguer établi à Londres. Ainsi se reproduisait en Pays de Vaud ce phénomène, caractéristique en France, de l'incorporation à la noblesse d'épée du monde de la finance. L'évolution accomplie par cette famille Guiguer est d'ailleurs typique. Le neveu et héritier du baron Louis, fils du frère de celui-ci, le banquier londonien, ne reprit pas les affaires familiales. Il était officier aux gardes-suisses et continua de résider, comme son oncle, à Paris, bien que seigneur de Prangins dès 1747. Son fils et héritier, Louis-François, était lui aussi d'épée. Lieutenant aux gardes-suisses dans la compagnie Zur-Lauben, il fit campagne en Allemagne à la fin de la guerre de Sept Ans. Mais il était de santé délicate et à la mort de son père, survenue en 1771, il a depuis longtemps donné sa démission. Il vit noblement dans sa terre de Prangins, dont le nouveau château et le jardin à la française remontaient à l'époque de son grand-père, le banquier.

Avant de connaître l'homme, il vaut la peine que nous jetions un coup d'œil sur la fortune qui alimente son train de vie. M. de Prangins est un riche seigneur. Sa baronnie, considérablement augmentée au début du siècle, comprend les villages de Prangins, Gland et Vich, et les deux-tiers des droits fonciers à Genolier;

les droits de pêche sur la Promenthouse[1] et le lac, de Versoix à Rolle; le monopole de l'usage des cours d'eau et un domaine foncier en main propre à Prangins et à Gland de 153 ha. de champs et de prés, 14 ha. de vignes et 103 ha. de bois. Le testament de son père, daté de 1770, appréciait cette seigneurie à 300 000 livres de France. Le même document évalue à 30 000 livres la vaisselle d'argent du château et 50 000 livres le mobilier. En outre, le descendant des anciens banquiers possède en obligations contre des particuliers, en créances royales de France, actions des fermes et titres de la compagnie des Indes un portefeuille de 1 305 719 livres, plus environ 40 000 livres de rentes viagères ou autres.

C'est un beau patrimoine, qui exige, on le conçoit, une gestion attentive. Or, le baron est un homme d'ordre. Chaque semaine, souvent chaque jour, il vérifie ses comptes dans sa bibliothèque, en compagnie de son vieil ami, le châtelain, M. de Ribaupierre[2], conseiller à Rolle. «Arrangé les comptes de recettes et de dépenses», écrit-il dans son journal en date du 11 mai 1772. « Ce travail, écrit-il encore dix ans plus tard, ne tend pas à m'enrichir, mais à me faire riche de ce que je possède». C'est là beaucoup de raison, et qui contraste fort avec l'humeur prodigue des courtisans français que Prangins avait connus naguère. En cela, il ressemblait à la généralité des gentilshommes vaudois, la plupart fort bons économes.

Presque chaque jour, de sa propre main ou dictant à son ami M. Renz, un Allemand de Tubingue, qui succéda à M. de Ribaupierre comme châtelain, le seigneur tient son journal, son livre de raison[3], à l'imitation de beaucoup de familles françaises. La longue série des brèves notations journalières qui s'égrènent au rythme du temps restituent, par leur variété même, une vivante image de la société vaudoise à la fin du XVIIIème siècle.

---

[1] Rivière qui débouche dans le lac Léman, entre Prangins et Gland, et formée de la Serine, du Cordex et de la Colline.

[2] No. Etienne de Ribaupierre, fils d'Adam de Ribaupierre, notaire à Rolle et lui-même châtelain de Prangins de 1731 à 1767. Etienne était docteur en droit, capitaine des milices de l'arrondissement de Nyon et conseiller de Rolle. J. L. Bader, *François de Ribaupierre,* p. 111.

[3] Actuellement propriété de sa descendante, Mlle N. Guiguer de Prangins, qui nous l'a très aimablement confié.

Nous connaissons la fortune du seigneur. Jusqu'à son mariage, en juin 1778, il coule sur sa terre une existence à la fois calme et très remplie. Pendant la belle saison, il aime faire le matin une longue promenade à pied ou à cheval, en compagnie de son inséparable châtelain, par les vignes de Tremblay jusqu'au sommet de la colline de ce nom qui sépare les deux communes de Prangins et de Nyon; de là, longeant les limites de sa terre, jusqu'au bas de l'avenue de Changins [4], au bois de la Cour sous Duillier et au bord du ruisseau du Cordex, sous Coinsins; ensuite, par la papeterie de Clarens jusqu'à Promenthoux [5]. Souvent aussi, il tourne bride vers le grand bois de Promenthoux, la plus belle forêt seigneuriale de la contrée, dont la piste cavalière est le rendez-vous de tous les hoberaux résidant de Begnins à Dully. Une seule fois, sa monture le conduisit à Crassier et Divonne. « Divonne, écrit-il ce jour-là, est augmenté d'une grande et belle maison bâtie par un fabricant de papier et d'un beau pont de pierre sur la Versoye. La pierre est fort belle et se trouve très à portée [6]. La route est faite depuis longtemps depuis Divonne à Gex, mais nous avons tourné bride pour redescendre du côté du lac, et après avoir repassé la rivière sur un mauvais pont de bois, nous sommes tombés sur Chavannes, avons rangé à notre droite la maison du bois Déli, où réside Mons. de Crassier [7], et de là repris notre route de Crassier. » — « L'après-

---

[4] Manoir et domaine noble tenu alors en arrière-fief pour une part de LL. EE., à cause de leur château de Nyon, et pour l'autre du seigneur de Prangins. Il était propriété de Gabriel-Louis de St-Georges, comte de Marsay. Le père de celui-ci, Armand-Louis, était réfugié protestant du Poitou; reçu bourgeois de Genève en 1717, il devint résident britannique dans cette ville, puis ministre de S. M. Britannique près la Diète fédérale. Il épousa une de Mestral et acquit Changins en 1731. Son fils servit dans les gardes hollandaises, puis devint gentilhomme de la chambre de la princesse d'Orange; il était chambellan et maréchal de la cour du Stathouder Guillaume V à la chute de l'ancien régime. En 1795, il se retira dans son domaine de Changins et y mourut célibataire en 1801. A. de Montet, *Dict. biogr. des Genevois et des Vaudois,* II, p. 436.

[5] Très ancien hameau de la commune de Prangins, autrefois plus considérable, à l'embouchure de la Promenthouse.

[6] Allusion à la carrière de pierre calcaire creusée à l'ouest de la ville, dans le Mont de Mussy.

[7] Guillaume-Bernard de Portes, (1721—1782) frère du major-général

midi, ajoute-t-il, promenade campagnarde pour voir pousser mon esparcette. »

Le baron s'intéresse en effet à la gestion de son domaine et il suit de près les innovations que les progrès des temps exigent: cultures de prairies artificielles, abandon des jachères, suppression de la vaine pâture dans son bois de Gland, exploitation de l'écorce de chêne dans un bois acheté à Gland de son voisin M. de Sacconay, seigneur de Bursinel [8]. Le 30 mai 1772, au cours d'une promenade à pied au champ Trembley, près de la Redoute [9], il note que le fermier faisait un premier labour pour les semailles de froment d'automne. « La pratique, ajoute-t-il, est de semer 2 coupes de Nyon (soit 137 l.) par pose. Sa charrue n'a qu'une oreille; il l'attelle de 6 bœufs; son valet lui coûte 3 louis de gages par an; le maréchal du village a construit sa charrue, de laquelle il dit être content, quoique d'autres n'ayent pas su se servir des charrues construites par le même ouvrier. » A ce moment, pourtant, il n'a encore qu'un fermier; dix ans plus tard, son régisseur châtelain inaugurera l'exploitation directe avec du personnel salarié et une quinzaine de têtes de bétail; alors, le baron s'occupera personnellement de l'installation aux Avouillons [10] d'une bergerie, dont il fera souvent un but de promenade en cabriolet avec son fils aîné.

On sait que la mode était alors aux travaux des champs, seule grande source de richesse selon les physiocrates. On écrivait beaucoup sur ce sujet, même les incompétents comme ce comte Gorani, aventurier milanais qui était venu à l'âge de trente-deux ans chercher une retraite passagère à Vich après avoir parcouru les trois

---

en Hollande Louis de Portes, célèbre par ses démêlés avec LL. EE. de Berne à propos des indélicatesses du bailli de Nyon Daniel Tscharner. *Recueil de Généalogiques Vaudoises,* t. II, p. 142.

[8] Marc-Frédéric-Charles (1714—1788), fils du lieutenant-général Jean de Sacconay, qui combattit en 1712 à Villmergen, et de Louise de Chandieu-Chabot. A. de Foras, *Armorial et Nobiliaire de l'ancien duché de Savoie,* V, p. 303.

[9] Maison de campagne et domaine à 800 m. du lac, entre Nyon et Prangins, alors propriété d'un Rolaz, seigneur de St-Vincent, dans la dépendance du château de Nyon.

[10] Sur la rive gauche de la Promenthouse, à 3 km au nord-est de Prangins.

quarts de l'Europe, y compris la Russie [11]. « Reçu la visite du comte Gorani, écrit M. de Prangins en date du 20 juin 1772. Il apprend qu'on fait des éditions de ses livres. Il se trouve fort à portée d'écrire sur l'agriculture en grand, parce qu'il a vécu six mois dans une métairie où, dit-il, on cultivait toutes sortes de productions de la terre. L'apprentissage est un peu court, mais cela est bon pour écrire en grand. Les particuliers ne se servent point de ces grands livres et les gouvernements ne les consultent pas. Leur utilité, pourtant, est assez réelle, puisqu'ils introduisent la mode de s'occuper de l'agriculture et qu'il est permis, sans être accusé d'être un homme inutile, qui ne sait que planter ses choux, de s'occuper du soin de ses affaires et des biens les plus réels que possède une famille ... »

Régulièrement, notre journaliste note le début et l'achèvement

---

[11] Comte Joseph Gorani (1740—1819), d'une famille lombarde qui s'établit à Milan et y fit fortune au XVIIe siècle. «Soldat, puis officier au service de Marie-Thérèse, prisonnier de guerre du grand Frédéric, diplomate au service de l'Angleterre et du Portugal, libertin effréné, voyageur infatigable et écrivain fécond, aide de camp de Mirabeau qu'il vit de très près, agent secret des Girondins dont il servit la politique, ami des encyclopédistes français et des philanthropes italiens, aimé de Bellaria, de Charles Bonnet et de Voltaire qui songea un moment à lui pour le trône de Constantinople ...»: c'est ainsi que le présente Marc-Monnier dans la préface de l'ouvrage très agréablement écrit qu'il lui a consacré. Marc-Monnier, *Un aventurier italien du siècle dernier, le comte Joseph Gorani, d'après ses mémoires inédits,* Paris, 1884.

Gorani était venu en Suisse au printemps 1769 et s'était rendu d'abord à Genève, où il se lia d'amitié avec Charles Bonnet. Il fut à plusieurs reprises l'hôte de Voltaire à Ferney, et fixa pour trois ans son domicile à Vich, à une lieue de Nyon. Jusqu'en 1790, il partagea son temps entre l'Italie et Paris, mais fit encore plusieurs séjours à Genève, à Nyon et à Vich, continuant à fréquenter les châtelains de Prangins et leur cercle de Vaudois et de Genevois. Il se fixa définitivement à Genève en 1796; il y vécut jusqu'en 1819, oublié, désabusé, aigri, écrivaillant dans la solitude et brûlant peu à peu la plupart des manuscrits de sa période glorieuse.

Le mémoire qu'en 1772 Gorani envisageait d'écrire, selon Prangins, sur des questions agricoles, pourrait être l'un des cinq opuscules cités par Marc-Monnier dans son livre, p. 271: «Sur la manière de se procurer de bons engrais» ou «sur la fabrication des fromages connus sous le nom de fromages de Parme».

des foins, l'échéance des vendanges, leur qualité, le contrat conclu avec les marchands de vin de St-Gall qui lui achètent sa récolte dès 1773. De cœur, il est vigneron et pratique comme les gens du vignoble la résignation aux caprices du temps et des années. « Nos propres vendanges commencent, note-t-il le 30 octobre 1777. Elles sont très médiocres, mais nous ne pouvons que les faire avec soin et non pas les faire bonnes! » Ses goûts champêtres le conduisent même, en juin 1771, au bois de Gland où, à l'aide de perches et de piquets, il marque personnellement les limites de la forêt dont il a racheté le droit de pâturage aux communiers de l'endroit.

Les embellissements de son domaine lui inspirent un agréable sentiment de fierté. «Après avoir éprouvé l'amusement des nouveaux arrangements au moment où on les établit dans chaque possession de campagne, on en jouit en les entretenant et en les améliorant sans cesse, on en jouit en en voyant les productions. Et l'acquisition que l'on a faite est un bien permanent, même quand il n'est pas considérable. Joignez-y l'intérêt d'amour-propre, et la petite vanité qui n'est pas un si grand mal quand elle ne choque point celle d'autrui, et vous trouverez comment peu de choses fait beaucoup de plaisir. »

Voilà une très aimable philosophie. Gentilhomme campagnard, M. de Prangins n'a cependant rien du hobereau traditionnel. Grand et mince, de tournure élégante, la tête brune avec une expression aimable et sérieuse, il est homme de société. Ses amis, qui étaient nombreux, devaient aimer l'urbanité de ses manières, l'ironie souriante de sa conversation, le charme de son hospitalité à la fois simple et très large. Chaque jour, ou presque, son cheval de selle ou son cabriolet le conduit à Changins, chez les demoiselles de Marsais, tantes de M. de St-Georges, absent au service du stathouder; chez MM. Bazin de Duillier, oncles et tuteurs de son demi-frère Charles, ou à St-Saphorin chez sa sœur, qui a épousé le seigneur du lieu [12], ou simplement à Nyon chez les Reverdil [13],

---

[12] Charles-Albert de Mestral, Sr. de Lavigny et de Dizy, coseigneur de St-Saphorin (1740—1809). Il avait épousé en 1768 Elizabeth-Sophie Guiguer, née à Paris en 1748, et qui mourut à Aubonne en 1801. Son père était ce Gabriel-Henri de Mestral, dit «M. de Pampigny», Sr. de Vufflens-la-Ville, St-Saphorin, Lavigny et Pampigny, qui fut de son temps le plus

les La Fléchère [14], ou Monseigneur le Baillif, ou à Rolle encore chez sa tante Madame de Prangins, vieille dame acariâtre et vigoureuse à qui il rend poliment ses devoirs sans beaucoup l'aimer, ou chez M. Stürler de Cottens [15] et M. de Sacconay, seigneur de Bursinel. La liste est longue de tous ces propriétaires fonciers de la Côte, vaudois, bernois ou genevois, qui se rendent chaque semaine ou chaque mois une visite de bons voisins. C'est pendant la belle saison un constant chassé croisé, dans toute la campagne, de cavaliers et de voitures qui s'arrêtent devant les manoirs au gré des promenades quotidiennes. On trouve le maître au logis, ou bien on le rencontre à une lieue de là, au coin du bois, conversant avec un voisin. Aussitôt l'un enlève l'autre pour dîner; ou bien l'on s'invite pour un prochain jour. A Prangins, le château tient toujours table ouverte. De nobles étrangers de passage ne dédaignent pas, non plus, l'hospitalité bien connue du jeune seigneur. Parfois, quelque manie bizarre les conduit, comme ces deux voyageurs qui passèrent à Prangins un dimanche de mai 1771. «L'un, anglais, écrit notre journaliste, et l'autre, comte de Holstein, séjournant à Lausanne et venant ce jour à cheval d'Evian par Genève et Nyon, vérifiant les inscriptions. Ils refusent l'hospitalité offerte parce que, disait le comte de Holstein, il leur fallait aller coucher à Aubonne pour vérifier l'épitaphe du fameux voyageur Tavernier. Sur quoi, il a fallu laisser partir le curieux comte.» Parfois, c'est un fugitif

---

riche seigneur du Pays de Vaud, propriétaire dans treize communes, et sa mère, Judith-Louise de Pesmes, fille du général François-Louis de Pesmes, Sr. de St-Saphorin. Charles-Albert est connu pour l'opposition résolue qu'il fit à la révolution de 1798; son *Mémoire contre la suppression des lods* lui valut plusieurs semaines d'incarcération à Lausanne et à Nyon. *Généalogies vaudoises,* II, p. 13.

[13] D'une famille connue à Nyon dès le XVème siècle, Elie-Salomon Reverdil (1732—1808) fut professeur de mathématiques à l'Académie de Copenhague, conseiller d'Etat du roi Christian VII. Il revint ensuite au pays; il fut lieutenant baillival de Nyon en 1788 et remplit diverses fonctions législatives après 1798. *Dict. hist. et biogr. de la Suisse,* V, p. 454.

[14] Ancienne famille féodale de Savoie, dont une branche se fixa à Nyon dans la seconde moitié du XVème siècle. Elle possédait des biens dans le bailliage, dont la terre de Grens, et faisait partie du patriciat nyonnais.

[15] Jean-Gabriel Stürler, Sr. de Serraut et Cottens, fils du héros de Villmergen. *Dict. hist. et biogr. de la Suisse,* VI, p. 399.

que l'on réconforte comme ce M. des Fontenelles, officier en garnison à Besançon, connu sous le nom de chevalier de Montet, et qui s'est enfui sous des habits bourgeois après avoir tué son homme en duel. — Un autre jour, passe le savant genevois, H. B. de Saussure, l'explorateur du Mont-Blanc; il reçoit pour la nuit l'hospitalité du château avant de poursuivre son voyage à la Dôle « où il va souvent comme botaniste et pour prendre des vues sur la forme des montagnes du Jura ». — Une autre fois encore, c'est un moine défroqué qui demande le gîte, un jeune Napolitain recommandé au maître de céans par son ancien professeur d'italien. « Je ne sais de lui que son nom, écrit M. de Prangins : Alchimia ; quelques indications par des lettres montrent qu'il est de bonne famille. D'autres que ses frères seraient fâchés de le voir rentrer dans le monde. D'autres que ses pères et frères au Seigneur, ajoute-t-il en bon philosophe, voudraient le regagner par leur patelinage. Mais il est assez déterminé à n'être pas dupe. » — Parfois, enfin, c'est un grand qui voyage incognito, tel le prince de Hohenzollern qui est allé passer deux ans à Montpellier sous le nom de comte de Homburg pour économiser de quoi payer ses dettes et qui revient en hâte dans sa principauté mettre fin aux troubles suscités par la lourdeur de ses droits de chasse. « Il a en tête, note notre journaliste, d'offrir à ses sujets de détruire tout le fauve de ses forêts et de supprimer les corvées pour les chasses, très onéreuses dans le pays de Zollern. Il demandera pour ce sacrifice 6000 fl. par an imposés sur ses sujets, somme qui ne le dédommage pas de plus de moitié du revenu de sa chasse... Il nous a promis avec bonté de nous donner des nouvelles du succès de son projet. Le pays de Vaud lui paraît fort beau; nous l'avons accompagné jusqu'à la frontière. Il a demandé à M. de Ribeaupierre de lui faire voir son fils, qui étudie à Tubingue. Il serait difficile de ne pas prendre confiance à son air de franchise et à son ton d'amitié. »

Quelquefois, les hôtes du château s'y attardent plusieurs semaines, pour prendre les eaux minérales du lieu, recommandées par les médecins. En juin 1775, par exemple, le marquis de Florian, un vieil ami de M. de Prangins, neveu par alliance et voisin de Voltaire à Fernex, vient avec sa femme s'installer à Prangins sur le conseil du Dr Cabanès, de Genève. « Il s'ensuit, écrit leur hôte,

qu'après quelques compliments, nous les posséderons trois semaines environ pour la susdite cure, faite et parfaite céans joyeusement et sans cérémonie, Amen.» Fuyant Berlin et la France, Voltaire lui-même, accompagné de Mme Denis, y avait reçu l'hospitalité du père de Louis-François Guiguer, de la mi-décembre 1754 à la fin de février 1755. Vingt ans plus tard, il désira de nouveau passer quelque temps à la Côte et chargea son neveu de demander à M. de Prangins s'il consentirait à lui louer sa maison de La Lignière [16], « proposition qui vraisemblement sera sans suite, note le propriétaire: c'est une fantaisie du vieillard de Fernex qui lui passera bien vite».

Les bizarreries du patriarche étaient bien connues et notre journaliste ne perd pas l'occasion de les noter. En rendant à M. de Florian sa visite, il monta jusqu'au château dc Fernex. « M. de Voltaire, dit-il, nous a fort bien reçus, parce que c'est nous qui servons à présent à satisfaire une des fantaisies les plus étranges qu'il ait eues. Nous avons de lui deux nouvelles brochures. L'une est une espèce de factum ayant en titre le *Cri du sang innocent;* il est adressé à Louis XVI pour lui prouver qu'il s'est passé et qu'il se passe en France des scènes dignes des Nérons et des Busiris. C'est avec cette hardiesse que M. de Voltaire se forge ses craintes. — L'autre brochure est intitulée *Le Dimanche ou les filles du Minée* [17], suivie d'une déclamation injuste, et qui montre M. de Voltraire dans son caractère d'auteur, contre La Fontaine.» En juin de l'année suivante, le seigneur rencontra sa tante et deux cousines d'Angleterre chez le même M. de Florian. Voltaire fit une brève apparition... « Elles ont vu, écrit-il, M. de Voltaire dans la cour de M. de Florian. En quatre phrases, il a trouvé le moyen de dire à chacun quelque chose d'intéressant pour

---

[16] A 1 km. à l'est de Gland, sur la rive droite de la Dullive.

[17] *Le Cri du sang innocent, Au Roi Très Chrétien en son conseil:* mémoire publié le 30 juin 1775 sous le nom d'Ettalonde de Morival et relatif à l'affaire du chevalier de la Barre, dans laquelle Morival, officier au service de Frédéric II, était impliqué.

Le Dimanche ou les filles de Minée, conte en vers publié à Londres en 1775 sous le pseudonyme de Monsieur de la Visclère, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, suivi d'une lettre de M. de la Visclère à Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Pau.

lui: à moi sur la Lignière, à M. de St-Saphorin sur son grand-père [18] et aux trois Anglaises trois phrases d'anglais sur lesquelles il les a laissées en s'en retournant à pied chez lui très lestement... Il a, conclut-il, la sensibilité et peut-être la vanité d'un jeune homme. Mais de tous ses dons et de toutes ses faiblesses, il en résulte pour composé un homme prodigieux.»

Mais revenons au château. Quand il pleut et qu'il neige, les distractions n'y manquent pas: on joue au whist, on fait de la musique dans l'appartement de l'étage où s'établissent les quartiers d'hiver. Cependant, aucune châtelaine n'y entre encore. Les années passent et M. de Prangins reste célibataire. Il est pourtant le parti le plus beau de la contrée et maintes dames de la société genevoise lui amènent innocemment leurs plus charmantes filles en visite. On joue du clavecin, on chante les ariettes à la mode, on danse. Les bals succèdent aux bals à Prangins, à Nyon, à Aubonne, à Genève. On organise même des concerts devant de nombreux auditoires. «A ce jour, écrit le seigneur le dimanche 20 juin 1772, sont arrivés vers le midi deux musiciens résidants à Genève, Demarchi, de l'école de Florence, grand violon et même très bon auteur, et Triquelire, violoncello excellent. Ils ont amené un M. Favre, de Genève, amateur, homme de très bonne mine et de très bon maintien, qui n'est point un élégant à Genève, et pour lequel les élégants ne se donneraient pas, puisqu'il est marchand horloger et habitant des Rues-Basses. — L'après dîner, l'assemblée a été assez nombreuse pour notre petit bailliage, et deux voisins, s'y sont joints, le Baron de Coppet [19] et le Baron de Rolle [20]; mais rien ne pouvait mieux orner la scène que notre Dame partie le

---

[18] Le Général François-Louis de Pesmes, Sr. de St-Saphorin, dont la carrière de soldat et de diplomate a été étudiée par M. S. Stelling-Michaud. S. Stelling-Michaud, *Saint-Saphorin et la politique de la Suisse pendant la guerre de succession d'Espagne.* Villette-les-Cully, 1935.

[19] Alors Gaspard von der Lahr, de Francfort-sur-le-Main, neveu et héritier depuis trois mois de Gaspard de Smeth, négociant à Livourne. E. Mottaz, *Dict. hist. du canton de Vaud,* I, p. 507.

[20] Emmanuel de Steiger (1706—1784), baron de Rolle et de Mont-le-Vieux du chef de sa femme, une Steiger aussi, sa cousine germaine; il fut administrateur de l'hôpital extérieur en 1771. Il appartenait à la famille des Steiger «blancs». *Dict. hist. et biogr. de la Suisse,* VI, p. 338.

vendredi avec le projet de nous revenir; elle a amené une de ses amies, dont il est parlé ailleurs, et M. Mallet, notre camarade de Montpellier. Ils ont contribué tous deux, l'une de sa voix et de son clavecin, et l'autre de sa basse.»

La Dame dont il s'agit ici était une Parisienne, en séjour en Suisse romande, la belle Madame de Vermenoux qui avait alors trente-quatre ans et inspirait, semble-t-il, une vive admiration à M. de Prangins. Il l'appelle la «Toute Belle». En 1764, elle avait pris à son service Melle Curchod, la future Mme Necker, que nous retrouverons bientôt. «Mme de Vermenoux était alors, écrit M. Edouard Chapuisat, une veuve de 25 ans, grande, bien faite et belle, aimable, raisonnable et très sage.»

L'été, on va se baigner au lac, parfois avec M. le Baillif. Souvent, le bateau que M. de Prangins a fait venir à grands frais de Nidau et qu'il garde ancré dans son port de Promenthoux, emmène de joyeuses «barquées» à Rolle, à Coppet, en Savoie ou plus simplement au pavillon que le seigneur a fait construire dans son parc de la Lignière, entre Gland et Dully. On y goûte et on y danse. Le samedi 25 mai 1771, c'est Madame la Baillive Tribolet qu'il y conduit avec sa fille et ses deux petites nièces Hartmann; les voisins de Duillier, de jeunes Genevoises et une demoiselle de la Fléchère, de Nyon, les y attendaient déjà avec Charles Guiguer et son précepteur, le très savant et très pédant M. Schwab.

Au retour de cette petite fête, le maître de céans eut à régler un de ces incidents rustiques comme il en survient souvent partout où il y a des bornes et limites de champs. «Au retour du bois, écrit-il, on m'apporte une lettre de M. de St-Vincent[21], de la Redoute. Il se plaint contre le «bovairon» (gardien de vaches) de mon fermier Dupontet, qui a laissé entrer des bœufs dans ses champs, et de ce que le bovairon avait jeté des pierres contre lui, lorsqu'il voulut le chasser (de son champ). Dupontet se plaint de même

[21] Probablement un fils de No. Louis Henri Rolaz, Sr. de St-Vincent, (à Bursins), admis à la bourgeoisie de Nyon le 7 mai 1762 pour le prix de 1000 fr., 5 seaux de cuir bouilli, 1 écu à chacun des 16 membres des XII et des XXIV, 5 florins aux autres membres du XXIV et autant au commandeur. Archiv. com. de Nyon, Bleu A no. 28, p. 14 et 22. — Registre du Conseil, 19 et 26 avril, 3 mai 1762. (Communication de M. R. Campiche.)

contre M. de St-Vincent de ce qu'il a tiré un coup de fusil sur son bovairon. En fait, celui-ci a tiré en l'air pour faire peur au fils du fermier, qui en a reçu un ou deux grains de grenailles dans le visage. Il n'aura point justice criminelle comme il veut bien, suivant sa lettre, ne la pas demander. Le bovairon sera chassé avant la fin de son terme, et le fils de Dupontet dûment averti. Le père, conclut avec gaîté M. de Prangins, offre le dédommagement de ce qu'a pu manger un veau dans un quart d'heure.»

Ce M. de St-Vincent était d'ailleurs aussi mauvais mari que mauvais voisin, et sa rudesse lui attira quelques désagréments. Madame de St-Vincent s'enfuit un beau jour de la maison conjugale et alla se réfugier dans une famille genevoise amie, les Baraban[22] de Vinzel. «Visite de M. Baraban, écrit le baron le 22 juillet 1772, s'occupant toujours du divorce fort nécessaire, à ce qu'il trouve, à une femme et un mari, qui ne veulent plus l'un de l'autre. Le père de la Dame doit être un homme ridicule, qui veut que sa fille supporte son mari, mais Madame de St-Vincent se trouve trop jolie pour cela; et l'affaire se terminera; nous en rendrons compte en son temps.» Trois jours après, en effet, elle dit au baron qu'à dix-sept ans «elle ne savait pas encore ce que c'était que le mariage, mais qu'à présent elle en est mieux informée et que la loi a eu grand tort de la donner au mari qu'elle ne veut plus garder. — Dans le fond, conclut sagement M. de Prangins, cela est plus sensé que la conduite des parents, qui arrangent de pareilles associations.» Effectivement, le divorce fut prononcé.

En 1774 et 1775, toute la société de la Côte se prend de passion pour le théâtre. En mars 1774, on commença à Prangins par un proverbe en impromptu; et bientôt, dans les résidences qui s'égrènent entre Aubonne et le lac, il ne fut plus question que de rôles à distribuer, de décors à brosser, et de répétitions à organiser.

[22]) Famille originaire de la Haute-Marche, en France, dont une branche se fixa à Genève au début du XVIIème siècle, avec François Baraban, consul d'Aubusson, réfugié, reçu bourgeois de Genève en 1636. Le baron de Prangins était très lié d'amitié avec l'arrière-petit-fils de celui-ci, No. André Jacques Baraban, du CC en 1752, et qui devait être syndic en 1774, puis 1er syndic, et mourut en 1788. Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises,* III, p. 30.

Tout le mois d'avril 1774 se passa à préparer une représentation du *Misanthrope,* qui fut donné sur le théâtre du château, construit de toutes pièces dans la galerie: M. de Prangins jouait le rôle d'Alceste, son demi-frère Charles, celui de Clitandre, sa sœur, Mme de St-Saphorin, celui d'Eliante. Le Dr Reverdil, un vieil ami et l'hôte du maître de céans, applaudit sa fille et sa nièce dans les rôles de Célimène et d'Arsinoé et M. Renz, le secrétaire du baron, fut un Philinte parfait. Et ce n'est pas tout! Il fut donné encore une deuxième comédie, avec cinq personnages, intitulée les *Fausses Infidélités*. Dans l'entr'acte, quelques acteurs, dont M. Renz, jouèrent du piano et chantèrent. Quand la nombreuse assistance eut pris congé, un souper de trente couverts réunit les infatigables dans la galerie. «Alceste, écrit le baron, s'est retiré le dernier, fort content de n'avoir point fait manquer la fête, et prêt à recommencer le lendemain: ce que l'on croit aisément, conclut-il malicieusement, quand on ne doit point recommencer.» A la fin de l'année, ce sont les gens du château et une douzaine de villageois qui sont invités au spectacle.

Les bals succèdent aux soirées théâtrales, les sorties en bateau aux visites à Genève: M. de Prangins reste célibataire. C'est pourtant un charmant compagnon et il est sensible aux charmes des belles. Mais il a l'œil critique; et quand il parle des femmes, une légèreté de ton lui vient parfois qui contraste agréablement avec la bienveillance presque trop parfaite de ses appréciations en général. «Visite à Dully [23], écrit-il en juillet 1772; belle vigne; une Dame à jolie voix, petite bouche et belles dents, qui cependant n'est point une jolie femme, d'autant qu'elle a la taille et les bras d'un homme, mais cela n'empêche point d'être musicienne; nous nous sommes engagés à lui envoyer une harpe à Rolle où elle est pour quelque temps. On discourt fort diversément sur cette Dame, actuellement séparée de son mari avec toutes les formes requises.» A Aubonne, écrit-il ailleurs, au bal de la maison d'Aspre [24], l'assemblée était

[23] Alors propriété de la famille Micheli, depuis 1765. E. Mottaz, *op. cit.,* I, p. 633. Si la dame en question était celle du lieu, elle s'appelait Suzanne Françoise Plantamour, femme de Marc Micheli, Sr. de Dully. Galiffe, *op. cit.,* III, p. 417.

[24] Vieille demeure, sise près de la gare actuelle, propriété alors, et maintenant encore, de la famille de Mestral-St-Saphorin.

fort brillante, et il y avait là quelques beaux yeux pour des yeux de province. — Une Hollandaise en séjour à Nyon « a un air de franchise et de confiance, une jolie bouche, une voix agréable, de l'habitude et de la complaisance à la faire entendre. Si elle est réellement naïve, comme on est tenté de le croire, c'est assurément une personne aimable. Cet éloge en vaut bien un autre... » — Une Madame Onan, Lyonnaise établie en Suisse depuis quelque temps et à Rolle en dernier lieu, paraît aimable, s'il faut s'en fier à mine de femme quand la tête est assez jolie et qu'elle est bien mise. Mais n'est-ce pas toujours beaucoup que de paraître? ».

Et voici la jolie silhouette de trois petites filles de Madame Francillon [24a], de Genève. « Des trois petites filles, l'aînée est savante, joueuse d'échecs, et s'occupant passablement déjà de son mérite; la seconde est brune, elle n'a pas le regard bien direct, elle sera la plus gentille et la plus spirituelle des trois. — La petite deviendra moins jolie en grandissant, mais elle est assez naturelle, aussi spirituelle que ses sœurs et plus timide; laquelle voulez-vous des trois? ».

Cependant, M. de Prangins ne s'ennuie guère. Ses parents, ses amis, lui suffisent. « Les deux enfants neveux, écrit-il le 15 avril 1772, M. de St-Saphorin et Madame sont arrivés pour dîner. Il y avait là bien des sujets de joie. Dans la soirée, les châteaux de Duillier et de Nyon sont venus voir et boire le thé suivant l'usage; et puis souper; et de ces deux jours, nous n'avons rien fait que d'être contents! ».

[24a] Madeleine-Elizabeth (1728—1809), fille de N. Pierre Galissard, Sr. de Marignac, de Vézénobres près d'Alès en Languedoc (Gard), bourgeois et régent au Collège de Genève; elle épousa à Genève en 1760 Jacob Francillon (1732—1796), exclu comme étranger de l'Académie de Lausanne en 1749 et consacré au saint ministère à Genève en 1757, pasteur à Cologny, Vandoeuvres, puis Genève, dont il fut reçu bourgeois en 1761. Les trois filles citées ici sont Françoise-Elizabeth, dite Betsy (1701—1816), qui épousa le pasteur Jean-Isaac Samuel Cellérier (le héros du « Presbytère », de R. Toepfer), Amélie-Jeanne (1763—1806), mariée à Jean-Pierre Salomon, agent de change et banquier à Genève, et Françoise-Louise (1766—1837), épouse de Jaques-Louis Macaire, citoyen de Genève, maître en chirurgie, puis (après divorce) de Jean Jaquemier, négociant à Genève.
(Comm. de M. Marcel Francillon)

Quand il est seul, il lit, surtout des ouvrages d'histoire, qui satisfont son goût pour la psychologie. Il résume dans son journal, souvent avec beaucoup de finesse, les grands traits des époques étudiées. Il proteste aimablement quelque part contre la méthode d'un historien de François Ier « qui paraît croire que la plaisanterie, le bel esprit sont bien à leur place dans certains morceaux et que ce qu'on a appelé la gravité de l'histoire n'est qu'une pédanterie... Il a soutenu son opinion en composant suivant ce principe son ouvrage, mais il nous paraît qu'il ne l'a pas justifiée. » Il connaît naturellement le grand livre de Montesquieu et les œuvres historiques de Voltaire, qu'il juge avec clairvoyance. La philosophie lui a donné son tour d'esprit; Locke est son grand homme, dont il apprécie « l'ignorance éclairée », et il est fier d'être, comme le philosophe anglais, sans préjugés. C'est avec cette tranquille confiance en son propre jugement qu'il aborde la lecture des mémoires et des essais contemporains. Il goûte beaucoup la véracité des relations de voyages de Bougainville. Son penchant pour les faits et les choses concrètes le conduit à l'étude des sciences exactes et il partage l'intérêt de tous les mondains de son temps pour l'astronomie, la géométrie, la physique et l'histoire naturelle. Son ami, le Dr Lespinasse, un physicien anglais[25] retiré à Nyon, a installé dans la tour du château un observatoire complètement équipé, auquel il rend de fréquentes visites. C'est là que, le 5 septembre 1772, il voit pour la première fois le nouveau baromètre de M. de Luc. Il acquiert assez de compétence scientifique pour marquer le mécontentement que lui inspirent les articles de l'Encyclopédie sur les mots « climat » et « azimuth ». Touchant le domaine de l'économie politique, il apprécie avec intelligence un ouvrage sur les finances de la France « qui l'instruit, écrit-il, du fameux système, du génie et du caractère de Law; de l'ignorance et de la crédulité de la nation française; enfin des suites du bouleversement des fortunes. L'auteur, note-t-il justement, entre dans le plus grand détail, mais son sujet ne pouvait être expliqué que par le journal des événements. » « Il relève d'autre part qu'un ouvrage de l'abbé de Raynal[26] sur le

---

[25] *Cf.* Marc-Monnier, *op. cit.*, p. 118.

[26] Ancien élève des Jésuites (1713—1796); ordonné prêtre, il avait été destitué de sa cure de St-Sulpice pour ses idées philosophiques. Il de-

commerce de l'Europe avec les deux Indes est chargé de morceaux tout à fait hors d'œuvre de différentes mains, et dont plusieurs sont intéressants et surtout très frappants par leur hardiesse et le ton d'autorité avec lequel ils annoncent et recommandent l'humanité et ses droits!»

Ses lectures proprement littéraires sont aussi éclectiques que ses lectures scientifiques. Le Tasse, Shakespeare, Milton, La Fontaine, Corneille, Racine, Arioste, Fielding, se disputèrent ses loi-

---

vint bientôt l'auteur très populaire d'une série d'ouvrages assez superficiels: l'*Histoire du Stathoudérat* (La Haye, 1748), l'*Histoire du Parlement d'Angleterre* (Londres, 1748), *Anecdotes historiques* (Amsterdam, 3 vol., 1753). Avec la collaboration de plusieurs membres de la coterie des philosophes, il publia ensuite son *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (Amsterdam, 4 vol., 1770), suivie de plusieurs éditions revues et augmentées par l'auteur. En 1779, l'importation devait en être interdite en France, et l'ouvrage fut brûlé par les mains du bourreau; l'auteur fut décrété d'arrestation, s'enfuit à Spa, puis à Berlin et à St-Pétersbourg, d'où il ne rentra dans son pays qu'en 1787.

Pendant son exil, il passa à Prangins en 1780. Muni d'une lettre de recommandation de Madame Tourton, femme d'un banquier parisien parent de la famille Guiguer, il arriva au château le 20 juin vers les 10 heures. «Se proposant de ne faire qu'une visite d'une heure, écrit la baronne dans son journal, et d'aller dîner plus loin, il s'est laissé persuader de prendre un dîner à midi. Mon mari l'avait connu, avant son célèbre ouvrage, dans une campagne près de Paris où, pendant huit jours, l'abbé parla assez continuellement et débita nombre de contes et d'anecdotes. L'abbé n'a pas changé de ton et quinze années de plus ne diminuent pas l'habitude de parler beaucoup...» — Le samedi 8 juillet suivant, le baron écrit de son côté: «L'abbé Raynal, logé dans le voisinage, est venu nous voir au déjeuner. Il était là, fort à son aise, c'est à dire jasant beaucoup, tandis qu'on se taisait, et faisant taire dès qu'on voulait parler. Ce n'est point un bel esprit, ni un amateur de Beaux Arts, ni un géomètre, ni un physicien, ni un homme de loi, ni un négociant, ni un historien, mais c'est un philosophe universel, qui aime universellement les hommes. Peut-être dans la société intime et suivie, et loin des badauds qui dans les villes l'entoureraient, parce qu'il s'accomoderait assez de cet hommage, on le trouverait bon, honnête, et assez amusant par tous les traits instructifs et saillants par leur côté plaisant qu'il débite, pourvu qu'on ne s'ennuyât pas par envie de parler, de son abondance de parole. — Au reste, il est à Genève pour diriger une édition de son ouvrage qui, s'il l'en faut croire, est si supérieur aux autres que les précédents ne servent plus à rien.»

sirs jusqu'à la fin. Et toujours le même dépouillement de tout préjugé. La lecture d'un éloge de La Fontaine par le littérateur La Harpe l'ennuie: la simplicité du modèle, pense-t-il, aurait dû inspirer l'auteur; au contraire la grandiloquence de ce discours, couronné par l'Académie de Marseille, lui fait tomber l'ouvrage des mains. — Cependant après qu'il ait fort goûté le charme d'Armide, l'héroïne de la *Jérusalem délivrée,* «Milton, dit-il, nous mène un bien autre train. Ses gouffres, ses héros, anges, bons et mauvais, ses enfers et ses cieux sont immenses et souvent sublimes. Mais il y a tant de disparates que nous retombons souvent du ciel, où nous étions en vision, sur la terre pour éclater de rire.» Son étonnement de Latin nourri de classiques grandit encore au contact de Shakespeare. Dix ans plus tard, voici les réflexions que lui inspireront la lecture de *Cymbeline.* «Cette pièce est intéressante, pleine d'intrigue et d'inventions. Je voudrais qu'un homme égal à Shakespeare en génie s'élevât de nos jours pour composer des drames d'un autre genre, qu'il formerait avec une unité de ton et de mœurs. Mais je ne voudrais point exclure son genre, puisqu'il est susceptible d'un effet si prodigieux et d'une vérité historique si frappante. Que dire d'un peintre qui, sur une immense toile sans encadrure, placerait tous les objets que nous voyons exprimés dans des tableaux renfermés, des marais et des jardins ornés, des rustres et des pâtres en guenilles, et près de là des héros avec tout le sublime dont l'imagination exaltée leur fait un attribut; tandis qu'en une autre part, un grand monarque serait montré tel qu'il est si souvent, semblable par les faiblesses de la nature humaine, ou par celles qui lui sont propres, aux hommes les plus médiocres? Que dire surtout si le peintre employait le lavis, les couleurs à l'huile, le bistre, le pastel et la migniature? Je ne regretterai point que Corneille, Racine et Voltaire aient observé des règles qu'ils ont si bien assujetties à leur génie, qu'elles paraissent plutôt avoir servi que gêné. Et je ne déciderai point entre Albion et les Gaules!»

Pourtant ses préférences vont à Racine. «Nous avons achevé, écrit-il ailleurs, la lecture de Racine. Après la lecture de Phèdre, nous avons cru n'avoir plus à attendre de chef-d'œuvre dramatique ni de Racine, ni d'aucun poète. *Esther* n'ôte rien à la gloire de

Racine, quand on sait quelle espèce de drame il avait voulu composer. Mais à la lecture d'*Athalie,* il faut oublier tout ce qu'on a vu, il faut agrandir nos théâtres, nos représentations, nos acteurs, et tout ce qui compose le spectacle pour être digne de l'ouvrage.»

Notre gentilhomme lecteur ne partage guère l'engoûment général pour les tragédies de Voltaire. De *Minos,* il dira qu'il n'y a pas assez de mal à en dire pour qu'on puisse en dire du bien!» Mais la sentimentalité de son temps lui donne du goût pour les idylles de Gessner, qu'il lit en traduction. «Les derniers chants de la *Mort d'Abel,* écrit-il, ont porté notre émotion et notre attendrissement jusqu'aux larmes, qui ont fait avant nous l'éloge du poème.»

Pourtant, il se défie du faux goût de Paris. Le succès de *Henri IV* de Voltaire lui paraît incompréhensible. Il constate l'affaiblissement de la fécondité littéraire française. «Un vent du Nord a soufflé d'Angleterre et les Français ont tenté de s'approprier les productions de littérature anglaise en tout genre. Peut-être qu'un jour ils créeront eux-mêmes avec plus d'énergie et de force que jamais pour avoir imité et étudié dans les écoles étrangères. Mais ils me paraissent à présent écoliers seulement, surtout pour les brochures qui renferment des lettres de... ou des contes ou des anecdotes à la place des romans, dont le genre est abandonné! Le marivaudage même était plus national et plus intéressant mille fois malgré ses défauts et ses faux brillants.»

* * *

Les mois et les années passent. M. de Prangins, qui a maintenant trente-cinq ans, n'est pas encore marié. Pourtant le grand amour lui vint enfin: il vint d'Angleterre. Sa tante, Madame Guiguer, et les deux nièces de celle-ci, Matilda et Celina Cleveland, filles d'un propriétaire foncier du Devonshire, membre du Parlement, vinrent à Prangins en juillet 1776. Le trouble dut être bien grand, puisque dès leur arrivée, M. de Prangins en négligea son journal pendant plus de cinq mois. Bals et comédies reprirent de plus belle, et l'aînée des demoiselles Cleveland, Matilda, prit son rôle aux côtés de son cousin vaudois. Les premières traces de la petite intrigue qui se nouait apparaissent dès janvier 1777; le jour-

naliste, retraçant la liste des personnages d'une comédie jouée au château, ajoute en post-scriptum: « comme Angélique me regarde écrire, il ne convient pas modestement écrire tout ce que j'en pense. La pièce a été exécutée mardi 1er octobre (1776) ». De longues promenades à deux en cabriolet, un voyage en Italie au printemps 1777, qui emmena les trois dames, M. de Prangins et son ami Renz à Turin, Florence, Pise et Venise, resserrèrent mieux encore les sympathies de cousin et cousine. Celina resta à Venise, où elle était devenue Mrs Udny, femme du consul britannique de Livourne. A leur retour en Pays de Vaud, M. de Prangins n'osa pas encore parler de ses projets à sa tante, et, à la fin de novembre, les deux dames repartirent pour Londres. Ce fut là un jour bien malheureux, que le journaliste rappelle avec une ferme discrétion. « Samedi 22, jour de séparation. A 7 heures du matin, le carosse sort de ma cour... Mme de Prangins passa l'après-dînée chez moi. MM. Lespinasse et Reverdil soupent et couchent. On lit une pièce de Dorat, le *Malheureux Imaginaire*. J'ai entendu et senti. Mais je ne puis rendre compte de rien ce jour-là. » Et le lendemain: « Mon cœur est rempli et ma tête est confusément occupée et travaillée. J'écris à Paris à ma cousine. Hier matin, je lui parlais encore. Lespinasse a commencé des leçons d'anglais avec moi... »

Puis l'existence ordinaire de visites et de lectures reprend, coupée de longues lettres écrites chaque semaine en Angleterre; l'hiver se passe, et arrive enfin ce vendredi 24 avril 1778 où, dit-il, « je solde ici mon journal jusqu'au retour, quoique peu rempli au milieu du temps de ma vie où ma tête est la plus remplie. » Il part pour Londres, en grand secret, accompagné du seul Renz, son ami fidèle. « Mon ami le Docteur[27] sait lui seul ce qui m'attire hors de chez moi et ses vœux m'accompagnent... J'ai passé par Fernex et les Marquis de Florian m'ont demandé si j'allais me marier: on en avait écrit à ce sujet la nouvelle la plus absurde, puisqu'on me destinait la sœur de la marquise, actuellement dans sa ville natale de Semur. Passons... On prend la poste à St-Genis et dès le premier jour, nous couchons à Cerdon. Nous n'avons pas beaucoup philosophé sur la route, mais j'ai observé les auberges où elles

[27] Etienne de Ribaupierre.

s'étaient arrêtées, surtout celles d'où l'on m'avait écrit.» A Paris, il passe dix jours chez son cousin et banquier, M. Tourton. Il y voit quelques amis. « Je n'ai jamais fait des confidences inutiles, écrit-il. Mon unique ami Tronchin a eu communication de tout ce que je désire, projette et poursuis. Je me suis tiré des questions en y répondant très franchement, ce qui n'a point empêché que je n'aie été accusé de manquer de confiance pour mes amis, mais je ne croyais pas que mon secret fût tout à moi, aussi je ne voulais pas en disposer... Le 14 mai, mes voyages recommencent. Je n'ai qu'une chose en tête jusqu'à Calais; j'ai passé la mer dans la même occupation. Ainsi ai-je fait à Douvres. Je n'ai pu avancer chemin, le lendemain de mon passage, que jusqu'à Rochester. Je vais à Londres, je vais arriver... Argyll Street... je suis à la porte... Mrs Guiguer, no 15... Là voilà, je l'embrasse, elle me laisse monter au second étage. Ma chère cousine, me voici! Je ne sais plus le reste de la conversation. Mais dois-je croire que je ne repartirai jamais en me séparant *d'Elle*; sans rien décider, il est très décidé que non. Ce jour-là était un samedi *20 mai!*»

La nouvelle dame de Prangins était une jolie jeune femme, rousse aux yeux bruns, avec une expression empreinte de vivacité et de douceur. Un portrait d'elle la représente assise, dans une pose gracieuse et brodant au tambour. Elle porte une robe « aubergine» garnie de gaze transparente et de nœuds de ruban vert pâle, des cheveux poudrés très bouffants, selon la mode d'alors.

Elle allait apporter à Prangins les soins d'une maîtresse de maison entendue. « Nous avons pris inspection des environs de la maison, écrit-elle de sa petite écriture régulière dans le journal de son mari, de la basse cour, de la laiterie, du jardin, etc, et tout cela doit se ressentir un jour du changement d'administration» [28].

La vie mondaine dans le manoir vaudois devient plus brillante encore. L'hospitalité des maîtres du lieu est connue loin à la ronde.

---

[28] Les annotations de la baronne dans le livre de raison de son mari sont en général d'un intérêt moindre que celles de son mari: pourtant, elles ont parfois un tour qui ne manque pas de piquant. Vendredi 16 novembre 1781: «Mon mari malade pendant la nuit d'une douleur très considérable sur la main droite, moi d'une indigestion et le ciel d'un orage affreux, qui faisait peur au plus hardi et à toutes les cheminées.»

La jeune dame de Prangins reçoit avec une simplicité pleine de charme. Au lendemain d'une fête au château, son mari, toujours épris, écrira en 1784, après sept ans de mariage: «A nous les louanges, à moi d'avoir une femme. Et à ma femme de rassembler tout ce qu'il faut pour amuser vivement, décemment et gaiement une société mêlée de plusieurs âges. Bonne musique, large appartement, liberté pour la danse, point de temps perdu pour un souper, abondance et ressource pour le bon appétit sans recherches et sans appareil. Somme du plaisir.»

On comprend que Louis-François Guiguer eût de la peine à quitter son paradis. Il dut pourtant s'en éloigner une dizaine de jours, en été 1781, pour aller soigner aux bains d'Aix une goutte qui le persécutait. Quelques hôtes genevois, le bailli de Nyon et sa femme, l'aidèrent un peu à ronger son frein; mais l'absence lui fut bien longue. «Il faut savoir que dans ce beau lieu, écrit-il le 3 août, ce qui est vieux est à moitié tombé, et ce qui est neuf n'est pas à moitié élevé. J'observe à tout prendre que cet essai d'absence ne me réussit pas. J'ai passé mon après-dîné avec mes voisins d'appartement. J'ai soutenu quelques opinions sur les heureux maris. Madame me combattait par plaisanterie, notre Seigneur Baillif disputait sur ce qu'il n'entendait pas, le vieux mari m'applaudissait sans rien dire; sa vieille sœur trouvait tout cela très vertueux et sa jeune fille se promettait dans l'âme de faire un heureux dès qu'elle le pourrait: sur cela, je me suis allé couché bien veuf.»

Ce fut la seule séparation d'une vie conjugale de huit ans.

En 1780 naquit le premier enfant, Charles, le futur général[29], suivi en 1782 d'Auguste[30]. Leur père salua leur venue au monde

---

[29] Après un séjour en Allemagne, il rentra au pays en 1798. Partisan du nouveau régime, il prit service comme capitaine dans la 1e demi-brigade auxiliaire vaudoise et participa en cette qualité à la 2e bataille de Zürich. Colonel fédéral en 1805, à vingt-cinq ans, chef de brigade en 1809, 1813 et 1815, il fut conseiller d'Etat vaudois de 1827 à 1830, puis inspecteur général des milices vaudoises de 1832 à 1834, général commandant en chef de l'armée fédérale en 1831 et commandant du corps d'observation levé en 1838 par les cantons de l'ouest lors de l'affaire Louis-Napoléon. Il mourut en 1840, dans sa campagne de la Chablière, à Lausanne, qu'il avait acquise en 1814 après la vente de la terre de Prangins à Joseph Bonaparte.

[30] Il fut juge de paix du cercle de Nyon, et mourut en 1831 à Nyon,

avec une joie profonde, dont l'expression dans le mode sensible de cette fin du XVIIIème siècle, nous paraît un peu mièvre; elle révèle pourtant une exquise richesse d'affection. « Combien de jours un homme peut-il compter dans sa vie, écrit M. de Prangins en 1782? Il n'est pas un bien dont je n'aie eu quelque part; mais je ne puis rien comparer au bonheur d'un Père qui doit ses enfants à une femme qu'il chérit et qu'il aime. » Et désormais, il n'est pas de semaine et de jour qu'il ne relève quelque progrès dans l'apparence et l'intelligence de ses fils. « Charles a dix-neuf mois, écrit-il en mars 1782. Mais nous remarquons qu'il a commencé à lier trois mots dans une phrase, telle que « la tasse est cassée », « allons à la mare »! » Il s'occupera lui-même de l'éducation de son fils aîné, lui enseignant l'alphabet, s'amusant à écrire de sa canne dans le sable des allées les phrases que l'enfant lui dicte.

Maladies des enfants, naissances, mariages, décès dans les familles parentes et alliées fournissent un aliment constamment renouvelé à la sensibilité toujours vive des bons châtelains, qui tantôt l'un tantôt l'autre, remplissent le journal au soir de leurs journées. Et, souvent, une remarque pleine d'une drôlerie rustique vient se mêler à tant de bienveillance. «Aeby, le marchand de chevaux, amène dans la cour trois paires de chevaux, écrit M. de Prangins; j'en ai retenu deux, payés par M. Heggi, acheteur de mon vin, par une assignation sur Berne. Un jour, Neptune frappa de son trident la terre: il en sortit un cheval. Aujourd'hui, Bacchus en versant sa cuve, en a produit deux! » — « Promenade après dîner en grande voiture à la métairie des Avouillons, écrit de son côté Mme de Prangins, le mari, sa femme, leur petit garçon (qui est charmant) et le Docteur. Nous avons vu un petit agneau nouveau-né, mais hélas, son jumeau n'a pas vécu. Nous avons vu Madame la Truie en bon état: nous avons déjà eu un de ses enfants si bien nourri qu'il a pesé trois cents livres. — Nous avons vu des vaches, jeunes mariées, qui vraisemblablement doivent grandir encore après leur première couche, chose que nous désapprouvons et sur quoi nous serons plus sévères à l'avenir! »

---

où il était domicilié; il laissa deux filles: Marie, alliée Monod, et Elizabeth-Fernande-Caroline-Mathilde, alliée Frossard de Saugy.

La bienveillance qui enveloppe les relations du château avec les manoirs voisins s'étend sur tous les villageois de la terre et encourage les serviteurs de la famille seigneuriale à prolonger leur temps de service. Frédéric, le premier cocher et le factotum du seigneur, restera quarante ans au château. Aucun paysan qui se trouve en difficultés ne frappe en vain à la porte des maîtres. En 1771, déjà, nous voyons le seigneur verser en sous-main 40 florins à un communier de Prangins pour qu'il renonce à son droit de préemption sur un champ récemment acquis par son voisin Alexandre Denogent, « ce que Denogent doit ignorer, écrit le seigneur, afin que le procédé de l'autre ait l'air un peu plus honnête... »

Dix ans plus tard, nous lisons ces lignes que Madame de Prangins semble avoir empruntées à un petit conte moral de Marmontel: « Le sieur Montandon présente une humble requête pour ne point payer ce qu'il doit, mais en même temps, Dulignage arrive poursuivi jusqu'à la prison par ce Monsieur Montandon, son créancier impitoyable. Nous avons libéré le Dulignage en payant pour lui et enjoint au procureur, M. Marquis, de poursuivre le Montandon comme il le mérite! »

Souvent, le seigneur est prié par les communiers de ses villages d'arbitrer leurs différends, ce qu'il fait en toute conscience et non sans amusement secret. « Quatre députés de la commune de Gland, introduits par le ministre de leur paroisse, viennent informer leur arbitre, mais il se trouve que c'est leur arbitre qui les informe et qui leur donne à dîner, après leur avoir fait entendre le projet d'accommodement qui leur sera présenté, dont ils ont paru fort contents: au moins l'ont-ils été de leur réception. Ils ont parlé en gens de sens et leur repas s'est passé avec plus de décence et de sobriété que bon nombre de repas de corps très respectables. Les petites affaires ressemblent beaucoup aux grandes, conclut le baron sans trop d'illusions, et bien des brouillons dans le public dont ils sont les constitués croyent que, puisqu'ils dînent au château, ils vendent le bien de la commune. »

Quelque temps après, cette contestation, qui opposait les communiers de Prangins et de Gland à propos des limites de droits de pâturage rachetés par le baron, fut liquidée en séance solennelle.

« L'assemblée, écrit M. de Prangins, s'est réunie dans la chambre de justice. Les deux conseils des communes respectives y sont entrés sans préséance ni étiquette, comme il convient à des gens de bon sens. Le ministre de Gland est admis comme conciliateur. M. de Ribeaupierre a lu la transaction: l'accommodement a paru bon. Il a été signé par les gouverneurs; le sceau de la Baronnie y a été apposé. Toute l'assemblée a pris l'air assez joyeux. L'argent a été distribué suivant les termes de l'accommodement. La liste entière des noms des conseillers, qui paraissent avoir déterminé eux-mêmes les conditions qui leur ont été prescrites, se trouve au bas de l'acte pour les faire passer avec leur gloire à la postérité. Suivent le dîner et les remerciements! »

Si la médisance sévissait parfois à Gland, plus éloigné du château, les meilleurs rapports, comme on dit en Pays de Vaud, se maintenaient à Prangins entre seigneur et communauté. Chaque vendredi, le conseil de commune tenait son assemblée au château. « Si les magistrats municipaux des villes et même des grandes villes sont aussi réglés et aussi unis, on n'a rien à attendre de mieux de leur gravité », note alors notre journaliste, qui décide de les retenir chaque fois à dîner.

Le baron patronne et surveille l'activité de la société militaire de la commune, fondée en 1781 sur son initiative. Chaque année, il assiste avec sa famille à la fête du « tirage », il fait le coup de feu lui-même et tout se termine par un bal sur les pelouses du château. « Mardi, 30 juillet, écrit Madame de Prangins, fête de la société militaire. Elle a été très brillante. Il y a eu de la musique et un soi-disant tambour à la Turc. Repingon a été notre Roi en cheveux gris; jamais monarque n'a eu tant de joie à son avènement. Madame Guiguer a donné le bouquet, attaché par un ruban, brodé par Madame de Prangins, avec la devise « Mieux que Couronne! » Le repas sous les saules a été très bien mangé et très bien regardé. Les santés bues et canonnées; un peu de danse, pour les dames. A la distribution des prix, le Roi a été encouragé à embrasser la Déesse qui l'avait couronné: après cette action mémorable, conclut avec confusion la baronne, on n'ose plus parler d'autres circonstances! »

« La Danse du village, écrit de son côté son mari, à propos

d'une autre fête, a été près de la fontaine, sur le gazon. La danse des bourgeoises promeneuses depuis la ville s'est formée sous les arbres de la promenade. Nos paysans n'ont point recherché les bourgeoises. Mais peu à peu, les bourgeois ayant joint nos paysannes, ont été suivis de leurs Dames. Tout s'est mêlé, et même la musique. La collation a été bien servie par nos gens. Charles a dansé. Auguste a ri; leur papa, leur maman et tous leurs amis présents étaient animés et contents. Le tout a été terminé assez tard par une ronde à la Suisse, menée par un tambour venu de la ville et très bon pour la mesure, qui a garni dans les promenades tous les alentours du château. Quelques vieilles, recherchées par de bons jeunes gens en grenadiers, ont été entraînées à la tête de la ronde, aux grands applaudissements de tous. — Nous n'avons pas vu un homme trop pris de vin, et tout a fini un peu après le jour sans le moindre désordre.»

En 1782, le baron adjoignit à la société militaire un corps d'écoliers-cadets, qu'il faisait venir chaque mercredi matin au château pour vérifier les progrès accomplis dans leur classe sous la direction du maître d'école choisi par lui. Il leur faisait la classe en personne, corrigeant leur orthographe et assignant à chacun le rang qu'il méritait. Pour la manœuvre à pied, un commis d'armes les faisait marcher dans l'ordre que leur zèle d'écoliers leur avait acquis. Une distribution de prix, comme pour leurs aînés, couronnait les travaux de l'année. En 1783, le petit roi reçut de la baronne un nœud brodé de ses mains et portant l'inscription « Roi sur ses égaux ». «Après la distribution, fête pour nos moissonneurs, écrit M. de Prangins. Les derniers chariots amènent les dernières gerbes en triomphe. Un char à quatre chevaux porte un immense bouquet qui décore une perche de huit pieds dont on ne voit plus le bois. Toutes les moissonneuses sont la charge de ce char si bien honoré. Elles sont applaudies, régalées, regardées et animées à la danse par un violon et par la compagnie du château qui prend part à leur gaîté.»

Ainsi coulaient les jours dans l'affection réciproque et l'absence de toute contrainte. Mais pendant que sur ses terres, M. de Prangins réalisait par le généreux emploi de sa fortune l'idéal du bon seigneur éclairé, les événements allaient leur train dans le

monde. Les échos, souvent à peine assourdis, des acteurs souvent, des victimes parfois, s'en venaient jusqu'aux bords tranquilles du Léman. M. de Prangins a le sentiment que son époque est riche de changements en cours et la compare volontiers au XVIème siècle fertile en révolutions. Dès 1771, il relève régulièrement les nouvelles qui lui viennent de France sur la grande querelle entre Louis XV et les parlements, dont il blâme avec modération la hardiesse croissante. « Il faut bien, écrit-il plaisamment pour justifier ses abondantes lectures historiques, il faut bien nous mettre en état de gouverner toute cette Europe, qui ne va pas trop bien comme elle va »[31]. Pourtant, sa sympathie ne va pas au roi de France dont l'indifférence est cause d'anarchie. « Le duc d'Aiguillon, et le chancelier sont ennemis mortels, rapporte-t-il en expliquant les dessous d'une cabale, et leurs petites querelles tiennent en suspens l'état et la fortune de plus de mille familles considérables dans tout le Royaume: excellent effet de la constitution monarchique, quand le Prince se trouve un Louis XV. »

Un peu plus tard, il salue avec intérêt les événements d'Amérique, « révolution intéressante, qui établit une domination en Amérique sur le plan d'une république fédérative ». Et sans prendre parti, il signale à la fin de février 1777 le passage à Prangins d'un petit homme vêtu d'un méchant pourpoint noir, avec un visage blanc, un regard vif, des cheveux blancs, une tête de militaire. Américain insurgent, mercenaire réformé d'une petite armée princière allemande, il s'en va dans son pays au Piémont demander au roi de Sardaigne une gratification pour passer en Amérique. « En attendant, dit-il à M. de Prangins, les gens qui veulent l'aider peuvent le faire; tout son désir est de mourir pour la Cause... » « Il est à tel point animé, remarque notre journaliste, qu'il annonce l'Indépendance des Etats-Unis comme assurée et hors des efforts de l'atteinte de toute tyrannie... »

En d'autres occasions, cependant, il exprime sans fard l'aversion que lui inspirent les fauteurs de troubles et de violences, fût-ce un grand prince conquérant. « Je reçois, écrit-il en 1783, des

---

[31] Passage cité dans notre article « *La Prise d'armes de 1782 à Genève et ses échos dans le Pays de Vaud* », paru dans les « *Mélanges ... Charles Gilliard* ». (Lausanne 1944), p. 449.

nouvelles de Berlin où est présentement mon frère. Mon frère a vu ce Roi si célèbre (Frédéric II). Ce roi lui a parlé pendant une demi-heure. C'est quelque chose pour un Roi de savoir parler sans morgue. Mais pour les vertus de ce grand guerrier, il nous faut toute l'indigne indulgence que nous avons pour ces gens-là: sans quoi nous ne voudrions pas nous croire honorés de leur accueil. »

Une lecture sur Charles XII « à la tête de fer » lui inspire des sentiments semblables. « Qu'y a-t-il à gagner, s'écrie-t-il indigné, à cette espèce de férocité qui se fait une vertu de ne jouir de rien? Sa passion unique en est devenue si violente qu'il lui a tout sacrifié, et d'abord ses sujets et ses amis! »[32].

C'est vers le même temps que, chassés par la défaveur de Louis XVI, Necker et sa famille vinrent s'établir dans le Pays de Vaud. Le 25 septembre 1783, on annonça leur arrivée à Nyon. « M. Necker, écrit le baron, (dont je laisse aux autres à vanter la juste célébrité, puisque je connais si bien ses vertus d'homme privé et que c'est elles qui m'ont intéressé à sa gloire) dînera demain à Rolle. M. Reverdil, auquel je m'adresse pour savoir sa marche, m'apprend qu'il sera le soir à Nyon, mais que son temps est pris. » Le visiteur a du retard et M. de Prangins se porte le lendemain au devant de lui en carosse. « Nous le rencontrons, dit-il, près de la Lignière. Nous changeons de voiture. Je laisse Mme Necker aux Reverdil. Elle paraît émue par la joie et très sensible. M. et Melle Necker[33] restent dans la leur où ils m'admettent. J'en ai eu un plaisir très vrai, qui tient de la joie, ce qui m'est garant qu'il a conservé de l'amitié pour moi. Il me semble qu'un homme qui a de la célébrité doit s'en reposer bien heureusement, quand il retrouve chez les amis qui l'ont été avant cette gloire, l'amitié qu'ils lui avaient vouée et la considération qu'ils lui accordent avec plus d'empressement que le public lorsqu'ils aiment bien sincèrement. L'amitié est bien saine, quand la supériorité ne la blesse pas... Mme Necker et Melle sa fille, qui sont beaucoup ensemble, viennent nous voir après dînée. Melle est naturelle, vive et gaie. Elle aime son père, c'est ce qui se voit. Son père, si l'on

[32] Ibid.

[33] La future Mme de Staël.

cherchait un peu profond, trouve là sa plus douce jouissance de société! — Arrive ensuite Mme Necker, qui cherche et qui aperçoit toujours comment elle peut dire à chacun ce qui l'oblige. C'est là, me semble-t-il, ce qui est le mieux pour qu'elle soit la bienvenue. Ce que j'ai dit là, tout le monde l'a dit chez nous. Pour moi, je suis persuadé qu'elle prend intérêt à moi et à ma famille. Nous les désirons pour voisins à Coppet; sur quoi, on nous répond que Coppet n'est point à vendre. Et M. Necker ajoute que, sans doute, s'il l'eût été, il l'aurait acquis (ce qu'en vérité, je regarderais comme bonheur pour les ressortissants).»

On sait que cette terre de Coppet, qui appartenait alors à la famille Thellusson de Genève, finit par être cédée à l'ancien directeur des finances de Louis XVI, en mai 1784. Ses nouveaux sujets lui réservèrent un accueil solennel, pour lequel ils empruntèrent les canons de M. de Prangins. «Ce qu'il y a de certain, écrit celui-ci, c'est que j'applaudis à l'acquisition que notre Pays fait d'un homme tel que M. Necker. Je m'attends qu'il justifiera la haute idée que j'ai de lui et qu'il mettra de l'habileté à faire le bien: habileté sans laquelle la distribution des plus grosses sommes d'argent courrait grand risque de faire autant de mal que de bien.»

Ces excellents sentiments à l'égard de l'illustre Genevois partent d'un bon naturel. Malgré tout, tant de déférence ne laisse pas de nous étonner un peu. Sa haute position, sa culture, son intelligence n'inspiraient-elles donc à Louis-François Guiguer aucun désir de jouer un rôle dans l'Etat? Il semble bien que non: depuis trop longtemps, l'élite vaudoise était accoutumée par le système bernois plus à obéir qu'à servir, et nous avons tenté ailleurs de caractériser son attitude politique en cette fin de l'ancien régime. La douce philosophie du seigneur de Prangins, la fragilité de sa santé aussi, ne le préparaient guère à goûter les âpres joies du commandement. Ce campagnard aimable et fin préférait une sage contemplation des hommes et des choses.

«La quarantième année de la vie, écrit-il le 31 décembre 1782, doit se comparer au solstice d'été. Si de là les forces doivent décliner, il se passe quelque temps avant que la diminution des forces soit sensible. Cette époque est également éloignée de l'ardeur des vingt ans et du froid de la soixantaine. Situés comme nous le

sommes presque également entre le pôle et la ligne, au niveau d'un grand lac, avec un horizon supérieur terminé par des montagnes élevées, jouissant des avantages de l'opulence et de la médiocrité, gouvernés sans despotisme, vivant librement sans pouvoir aspirer à l'indépendance qui ne vient point sans passer par l'anarchie, à quel peuple mieux que le nôtre peut-on appliquer le « Felices nimium »? Et quelle famille a plus de part à cette félicité commune que celle au nom de laquelle je continue ce journal? »[34]

Quatre ans plus tard, le soir du 18 décembre 1786, mourait après huit jours de maladie cet excellent homme, représentant accompli de l'ancien régime finissant, qui sut goûter si bien la douceur de vivre; il eut la chance de ne pas attrister une existence jusque là parfaite selon Montaigne de toutes les laideurs que la révolution allait apporter. L'éloge que fit de lui le pasteur Ducros, ministre de la paroisse de Prangins-Duillier-Vich, trahit une émotion sincère et profonde. «Ainsi a terminé sa carrière cet homme respectable qui fut aimé et chéri de tous ceux qui le connurent et qui mérita de l'être. Cette perte, qui en est une considérable non seulement pour sa famille et pour ses amis, mais encore pour tous les habitants de sa terre, porte aussi dans toutes leurs maisons la tristesse et le deuil. Sa vertueuse et digne compagne, consternée de cette séparation imprévue, pleure en lui le meilleur des époux et le plus tendre des pères; ses amis, un cœur sensible et généreux, dont le plus doux plaisir fut d'aimer et d'être aimé; ses domestiques un maître bon et indulgent, compatissant aux peines de leur état, n'exigeant jamais rien qui ne fût raisonnable et toujours prêt à pardonner des fautes où le cœur n'avait point de part; les étrangers regrettent en lui un citoyen vertueux, dont le nom seul était un éloge; son souverain, un patriote zélé, qui mit sa gloire et son bonheur dans la prospérité de ses ressortissants. Ceux-ci se rappellent avec l'attendrissement de la reconnaissance tout le bien qu'il leur fit, l'affection vraie et sincère qu'il leur témoigna en tous temps; les établissements avantageux qu'il garda au milieu d'eux, le vif intérêt qu'il prenait à leur succès, les secours et les encouragements de toute espèce qu'il leur prodigua et, par dessus tout, cette bonté

---

[34] *Cf.* «*La Prise d'armes de 1782,* etc.», p. 457.

de cœur, cette noblesse de sentiment qui lui faisait préférer à toute autre jouissance le plaisir de leur être utile; cet esprit éclairé et judicieux qui le servait si bien dans le choix des moyens qu'il employait pour cela et cet ascendant qu'on ne pouvait refuser à ses vertus, par lequel il faisait concourir au même but tout ce qui l'environnait. Ils disent, et publient partout, qu'il fut le bienfaiteur de leurs communes, le défenseur de la justice, de l'ordre et de la paix, le protecteur de leurs familles, l'ami de leurs enfants, la ressource des malheureux et le Père de leurs pauvres, qui jamais n'implorèrent en vain sa charité...»

Sa femme et ses fils poursuivirent à Prangins la même existence patriarcale et douce jusqu'à la révolution, qui n'entama en rien l'affection dont ils étaient entourés. Aucun Bourla-Papey ne vint menacer la veuve de l'ancien seigneur, qui lui survécut trente ans. Ses fils servirent le nouveau régime comme il l'eût certainement fait malgré les liens d'amitié qui l'unissaient à plus d'un patricien bernois. En 1806, alors qu'il était encore colonel, « en reconnaissance pour tous les bienfaits que sa famille et tous ses ancêtres n'ont cessé de répandre sur tous les ressortissants de cette commune (de Prangins) depuis passé quatre-vingts ans qu'ils possèdent la terre de Prangins », son fils aîné Charles-Jules en reçut la bourgeoisie d'honneur « avec tous les droits, privilèges et avantages attachés à la dite bourgeoisie, comme les autres bourgeois ». Distinction modeste, la seule dont disposât le nouveau régime pour honorer les bénéficiaires de l'ancien qui s'étaient résolus à le servir.